

## ASA VILLA DU PRÉ SAINT-GERVAIS

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2023

#### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des comptes de l'association par le Comptable public,
2. Rapport d'activité de l'association
3. Points divers

Les propriétaires, dûment convoqués, se sont réunis ce jour à 20h00 dans la Maison des Associations sise au Pré Saint Gervais – 3, Place Anatole France.

La séance est ouverte à 20h00 par Madame Claire LERAT, Présidente. Le quorum (334) n'étant pas atteint, une deuxième réunion est organisée ce même jour à 20h30, avec le même ordre du jour, pour permettre à l'Assemblée de délibérer valablement.

A 20h30, 302 voix, (propriétaires présents ou représentés) sont comptabilisées.

Tous les membres du syndicat sont présents.

#### 1. Présentation des comptes et du budget de l'association :

Le président donne la parole au comptable public, M. BOUHANDA en charge des comptes de l'association.

Un point est fait sur les dépenses exposées.

Il est exposé que la facture finale des travaux d'enfouissement, qui doit être émise par le SIPPEREC, n'a toujours pas été présentée à l'association.

Puis il est procédé aux explications quant au budget 2023.

Il est ensuite procédé à l'approbation des comptes 2022 et du budget 2023.

**Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.**

#### 2. Rapport d'Activité de l'association :

Le président rappelle que la quasi-totalité des membres du syndicat a été renouvelé lors de la dernière AG du 28 juin 2022.

O.G. CDS CC 1  
MN 10

Il expose donc les diligences accomplies depuis cette prise de fonction.

- ✓ Le syndicat a rencontré le maire et certains membres de son équipe à qui plusieurs problématiques ont été remontées :
  - les questions d'urbanisation de la villa,
  - les questions de sécurité avec les agressions physiques et aux biens,
  - la question de l'intervention de la police municipale,
  - la question du stationnement.

Depuis, il a pu être constaté que la Police municipale intervenait régulièrement dans l'enceinte de la Villa.

Les règles de stationnement semblent également être appliquée avec verbalisation de la police municipale.

Il est demandé aux habitants de faire remonter les informations sur les vols et agressions au syndicat, afin de maintenir le lien avec cette police municipale.

- ✓ Il est exposé les problématiques liées au réseau d'assainissement :
  - gestion du sinistre déclaré à l'assurance de l'association la SMACL, au sujet des infiltrations d'eau étant apparues dans le sous-sol d'un immeuble sis 28 rue des acacias,
  - absence de curage du dit réseau de la part d'Est Ensemble depuis plusieurs années (avant COVID), pour la Commune comme pour Est Ensemble, il appartient à l'association d'y procéder à ses frais,
  - réalisation de devis en cours pour remédier à différents désordres décelés sur le réseau par deux inspections caméra, l'une de juillet 2021, la seconde de décembre 2022.
- ✓ L'abatage des arbres malades, selon rapport de l'ONF a débuté en octobre 2022, pour 4 des 7 arbres identifiés.  
Il se poursuivra à l'automne 2023 pour les 3 autres.
- ✓ Une campagne de dératisation, confiée à la société Etoile, a eu lieu sur la base de deux passages, compte tenu de la présence de rats dénoncés par les habitants.

Il est ensuite procédé au vote du rapport d'activités.

**Ce dernier est approuvé à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.**

## 2. Points divers.

L'association a été approchée par M. GANTOIS qui souhaite organiser un salon du vin dans les parties privées des parcelles composant l'ASA.

Plusieurs informations ont été portées à la connaissance des habitants par flyers, mail et vidéo youtube.

DG  
CDJ  
CC

Le syndicat s'est montré favorable à cette initiative dans la mesure où :

- les dégustations se passent sur le domaine privé des habitants qui ont donné leur accord,

- M. GANTOIS gère tout à la fois le sécurité des lieux sans entrave majeure à la circulation publique,

- il n'y a pas de vente réalisée dans l'enceinte même de la villa.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée.

Les propriétaires présents ou représentés lors de cette assemblée sont remerciés pour leur participation.

Nadane de Segonzac

CLARE LEMAT

Natalia Puchnik

Harvé LAMBERT

Dominique GENTIL

ENRIMER

Handwritten initials and marks at the bottom right of the page, including a large blue scribble, the letters 'MN', '025', and 'LL'.